

Dactylographe ou Clavigraphe ?

La langue anglaise a adopté le mot composé de *typewriter* pour désigner à la fois la machine à écrire et celui ou celle qui s'en sert.

La langue française est moins accommodante et moins pressée.

"*Grammatici certant, adhuc sub iudice lis est.*"

Pour les besoins de la cause, je traduis avec une liberté frisant la licence :

"Les académiciens discutent et la cause est en délibéré."

En effet, l'Académie française n'a pas même discuté le mot *clavigraphe* qui ne figurera pas, conséquemment, dans la huitième édition du Dictionnaire de l'Usage.

Désireux d'être fixés sur l'orthodoxie du nom de baptême qu'il convient de donner aux personnes des deux sexes qui pianotent des caractères sur la machine à écrire, les Rds Frères du Mont Saint-Louis se sont adressés au secrétaire Perpétuel de l'Académie Française dont le STENOGRAPHE CANADIEN est heureux de donner la primeur à ses toujours plus nombreux lecteurs et lectrices. Voici cette lettre :

MONSIEUR,

En réponse à votre honorée lettre du 8 août, M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie française me charge de vous faire savoir que l'Académie, dans la préparation de la prochaine édition (qui sera la VIII^e) du dictionnaire de l'usage n'a pas eu à délibérer encore sur certains des mots au sujet desquels vous voulez bien la consulter, à savoir : *dactylographe* et *mécanigraphe*, mais que l'un de ces mots (*mécanigraphe*) ne paraît pas être

entré du tout ni devoir entrer dans l'usage.

Dactylographe est, au contraire, assez usité. La *Grande Encyclopédie*, qui, dans les matières scientifiques, a une autorité considérable, définit dactylographe : "instrument à clavier qui permet de transmettre par le toucher les signes de la parole," mais ce mot, dans l'usage présent, désigne plus encore que l'instrument, *l'ouvrier*, ou, si vous voulez, la personne qui a le talent de s'en servir et de qui c'est le métier. Ainsi, l'on dit, *un ou une dactylographe*, une personne qui sait écrire à la machine.

Cette machine, on la désigne couramment sous le nom de *machine à écrire*, et l'usage ne paraît pas devoir rejeter pour le moment cette expression composée. La langue française, d'ailleurs, vous le savez, ne répugne pas à ces désignations compliquées et analytiques : *bureau de tabac*, etc.

Quant aux mots *clavigraphe* et *clidographe*, l'Académie française, en établissant, pour la prochaine édition de son Dictionnaire, la lettre C n'a pas même eu à enregistrer ces mots, qui ne sont employés que par de rares écrivains et que le public ignore complètement.

Tout à votre disposition pour des explications complémentaires, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués et distingués.

ALFRED MABILLEAU.

Pour nous qui n'avons pas l'honneur de faire partie de la docte Académie et qui n'avons pas le loisir d'attendre à perpétuité la solution de ce problème linguistique, nous